



SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs,
professeurs des écoles, psyEN et AESH du 1er degré
des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

📍 Vieille Bourse du travail

Place Léon Jouhaux

CS 20540 13232 Marseille Cedex 01

📞 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13

✉️ contact@snudifo13.org

inFO FLASH

mercredi 5 novembre 2025

Adresse aux enseignants et aux personnels

L'heure est à l'organisation de la grève

pour gagner !

41 ÈME CONGRÈS DÉPARTEMENTAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES SYNDIQUÉS

vendredi 17 octobre 2025

UD-FO13 MARSEILLE



L'Assemblée générale du SNUDI-FO 13 se tient alors que le budget Lecornu, véritable copié-collé du budget Bayrou, entraînerait 4.600 enseignants en moins devant les élèves, ce qui est totalement inacceptable ! Le SNUDI-FO 13 refuse que l'Ecole publique et ses personnels soient sacrifiés sur l'autel des milliards de coupes budgétaires prévues !

L'AG du SNUDI-FO des Bouches du Rhône exige l'abrogation pure et simple du projet de budget Lecornu et de tout budget d'austérité !

Retraites et protection sociale

Le Premier ministre Lecornu a annoncé la suspension de la réforme des retraites. Suspension n'est pas abrogation, d'autant que la perspective du retour de la retraite par points est annoncée à l'occasion de sa « conférence des partenaires sociaux » sur les retraites. Par ailleurs, le budget 2026 prévoit des économies massives sur la Sécurité sociale, plus de 5 milliards, qui nous impactent tous et visent particulièrement les malades et les retraités.

Le SNUDI-FO 13 réaffirme, avec sa confédération, l'exigence

d'abrogation pure et simple de la réforme Macron-Borne sur les retraites et refuse tout projet de réforme par points ou par capitalisation. Il revendique au contraire le maintien de tous les régimes existants, dont le Code des pensions civiles et militaires.

Le SNUDI-FO 13 revendique également la **défense de la Sécurité sociale de 1945**, basée sur le salaire différé et l'arrêt des exonérations des cotisations sociales patronales (77 milliards en 2025).

Budget et austérité sociale

Face aux mesures d'austérité annoncées dans le projet de budget 2026, le SNUDI-FO 13 dénonce, avec la FGF 13, le gel du point d'indice et le démantèlement des services publics.

Il oppose les 100 milliards d'euros de dividendes versés aux actionnaires du CAC40 et les 500 milliards cumulés de dépenses liées à la loi de programmation militaire. De l'argent, il y en a pour la guerre et les actionnaires !

Le SNUDI-FO 13 revendique :

- l'augmentation immédiate des salaires, par le dégel du point d'indice à hauteur des pertes subies depuis 2000 ;
- l'augmentation des pensions et le maintien de l'abattement fiscal de 10% pour les retraités et le retour à une *CSG unique* ;
- L'abrogation du jour de carence et du rapt de 10% sur les indemnisations des arrêts maladie ;
- L'abandon de l'adhésion obligatoire au volet santé de la PSC (Protection Sociale Complémentaire), outil de privatisation et de destruction de la Sécurité sociale et de la Fonction publique ;
- L'abrogation de la loi Dussopt dite de « la transformation de la fonction publique »

Revendications catégorielles

Le SNUDI-FO 13 revendique :

- La création de tous les postes nécessaires et l'arrêt des fermetures de classes, pour améliorer concrètement les conditions de travail des enseignants, les conditions d'apprentissage des élèves et assurer systématiquement le remplacement des collègues absents ;
- L'emploi des listes complémentaires sur les postes vacants ;

- L'abandon du projet de fusion des titulaires brigades ;
- L'abandon du Pacte et de toute logique de contractualisation au profit d'une véritable revalorisation salariale ;
- L'abrogation de la loi Rilhac, véritable épée de Damoclès sur les directeurs ;
- La création d'un statut de fonctionnaire d'État catégorie B pour les AESH, avec un salaire à temps complet pour 24 heures d'accompagnement des élèves en situation de handicap et leur recrutement à hauteur des besoins ;
- L'abandon de l'acte de 2 de l'école inclusive, l'abandon des PIAL, de la politique de mutualisation et des PAS ;
- La réouverture de tous les ESMS (Etablissements sociaux et médico-sociaux) et la création massive de postes spécialisés ;
- Le respect strict des ORS et du volontariat pour les dispositifs non statutaires (évaluations nationales, évaluations d'écoles, formations en constellation...) ;
- L'abandon du PPCR ;
- Le droit à la formation continue librement choisie ;
- Le droit à la formation et à l'information syndicales (RIS, stages) ;
- L'arrêt des injonctions et des pressions hiérarchiques sur l'ensemble des personnels.

Face à cette gestion autoritaire qui pousse les collègues à se défendre individuellement, le SNUDI-FO 13 oppose et propose l'action collective, dans l'unité avec les autres organisations syndicales chaque fois que cela est possible.

Construction du rapport de force et organisation de la mobilisation et de la grève

Face à cette offensive contre l'Ecole publique et ses agents, le SNUDI-FO 13 estime que l'heure est à la construction du rapport de force pour faire reculer le gouvernement ; **l'heure est à la préparation de la grève, de la vraie grève, dans l'unité, pour obtenir la satisfaction de nos revendications.**

Le SNUDI FO 13 invite les collègues à se réunir dans les écoles pour

définir leurs revendications et discuter des moyens à mettre en oeuvre, y compris par la grève, pour obtenir satisfaction.

Le syndicat et ses délégués de secteurs organiseront des réunions d'information syndicale, des réunions de délégués d'école pour construire la mobilisation dans l'unité à tous les niveaux. L'AG mandate le bureau pour qu'il s'adresse à tous les syndicats du département pour organiser la mobilisation dans ce sens.

Pour mener ce combat, rejoignez le SNUDI FO 13 !

[[Télécharger le communiqué du SNUDI-FO 13](#)]

Réforme des retraites : la suspension n'est pas l'abrogation !



Le Premier ministre a présenté dans le cadre de sa déclaration de politique générale, les grandes lignes du budget pour 2026.

Sur la réforme des retraites, le Premier ministre a annoncé une suspension jusqu'en 2027, suspension du report de l'âge de départ et de l'allongement de la durée de cotisation. C'est un premier pas, mais la suspension n'est pas l'abrogation ! Cette réforme, imposée par 49.3 et rejetée par l'immense majorité des salariés, reste injuste, brutale et injustifiée.

Les revendications de FO, elles, ne sont pas suspendues. Pour FO, c'est toujours l'abrogation !

[\[Lire le communiqué FO\]](#)

Un premier pas qui en appelle d'autres

Les organisations syndicales saluent cette première avancée après de longs mois de mobilisations dans l'unité, et alors que les gouvernements successifs cherchaient à refermer le dossier en continuant à mener leur politique hostile au monde du travail.

C'est à mettre à l'actif de la mobilisation des millions de françaises et de français qui depuis 2023, par des voies multiples et sans jamais renoncer, ont exprimé leur rejet de cette injustice et de cette atteinte à la démocratie sociale.

Des centaines de milliers de travailleuses et de travailleurs pourraient en bénéficier. Les modalités techniques de mise en œuvre de cette suspension doivent encore être précisées tout comme elles doivent être adoptées par le Parlement.

Pour nos organisations syndicales, la suspension ne peut qu'être un préalable à l'abandon de la réforme in fine.

[\[Lire le communiqué intersyndical\]](#)

**Profitez de cette fin d'année pour adhérer
encore au SNUDI FO 13 pour 2025**



Télécharger le
bulletin de rentrée
2025

Le syndicat ne peut pas fonctionner sans la solidarité de ses adhérents. Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

RAPPEL : Vous recevrez votre reçu fiscal en janvier 2026 et vous pouvez déduire **66% de votre cotisation** dans votre déclaration d'impôt 2026 (revenus les revenus 2025)

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.



Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org

